

COMMUNE
DE
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
DORDOGNE
24250

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Affiché le 17.02.2023
ID : 024-212400915-20230215-2023_2-DE

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 02/2023

Téléphone 05 53 31 41 31

Télécopie 05 53 31 41 32

E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

Nombre de conseillers

en exercice : 14 L'an deux mille vingt trois

présents : 12 Le 15 février

votants : 13 Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire
Date de la convocation du conseil : 10 février 2023

Secrétaire de séance : Martine CONSTANT

PRESENTS: M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Anaïs SARDAN, Jean-Luc BRUGUES, Claudia STAUBMANN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF.

EXCUSES: Daniel MAURIE.

Serge AZAM a donné procuration à Sylvie JUIF

OBJET : FERMETURE DE POSTE (départ retraite)

Vu l'article 33 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu les articles 18 et 30 du décret n° 91-298 du 20 mars 1991 (temps non complet),

Madame La Maire expose au Conseil municipal, la nécessité de supprimer l'emploi suivant :

Grade + Métier : Attaché territorial

Secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2000 habitants

35 H

Au motif : Départ retraite au 01 juillet 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :

-De supprimer l'emploi d'Attaché territorial : Secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2000 habitants.

-De soumettre les modifications ainsi proposées au Comité technique.

-D'autoriser Madame la Maire de signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

-De charger Madame la Maire de la publicité et de l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN

LE 16 Février 2023.

Reçu en Sous-Préfecture

Le 16.02.2023

Publié ou notifié le 16.02.23

Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire

